



RSM Ouest

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T+33 2 51 83 30 30
F+33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

DRONE VOLT

Siège social : 14 rue de la Perdrix - 93420 VILLEPINTE
Société anonyme au capital de 11 119 743 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

DRONE VOLT

Siège social : 14 rue de la Perdrix - 93420 VILLEPINTE
Société anonyme au capital de 11 119 743 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société DRONE VOLT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DRONE VOLT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Activation des impôts différés

Au 31 décembre 2021, les impôts différés sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 5 634 K€. La note « 2.12 Impôts » figurant au chapitre « 2. Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des impôts différés.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des impôts différés ainsi que celles retenues pour leur maintien. Nous nous sommes assurés que la note « 2.12 Impôts » de l'annexe fournisse une information appropriée.

Valorisation des frais de recherche et de développement

La note « 2.4 Immobilisations incorporelles et corporelles » du chapitre « 2. Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Les frais de recherche et de développement ont une valeur nette comptable de 884 K€ au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle. Nous nous sommes assurés que la note « 2.4 Immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe fournisse une information appropriée.

Valorisation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 7 661 K€, et les avances de trésorerie consenties aux sociétés filiales, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 2 645 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.5 Immobilisations financières » du chapitre « 2. Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de rentabilité à moyen terme établies par Direction Financière de la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
CRCC de l'Ouest-atlantique

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-François Merlet', written over a large, stylized blue oval scribble.

Jean-François MERLET

Associé



Comptes annuels

Au 31 DECEMBRE 2021

DRONE VOLT SA

14 rue de la Perdrix

93420 Villepinte

Contenu

I.	Comptes annuels.....	4
1.	Compte de résultat.....	4
2.	Bilan.....	5
3.	Tableau de variation des capitaux propres.....	7
II.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2020.....	8
1.	Présentation de la société, faits caractéristiques de l'exercice.....	8
1.1.	Présentation de la société.....	8
1.2.	Gouvernance.....	8
1.3.	Faits caractéristiques.....	8
2.	Règles et méthodes comptables.....	14
2.1.	Règles générales.....	14
2.2.	Continuité d'exploitation.....	15
2.3.	Changement de méthode et comparabilité des exercices.....	15
2.4.	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	15
2.5.	Immobilisations financières.....	16
2.5.1.	Titres de participation.....	16
2.5.2.	Avances de trésorerie consenties aux sociétés filiales.....	17
2.5.3.	Autres immobilisations financières.....	17
2.6.	Stocks et en cours.....	17
2.7.	Créances d'exploitation.....	18
2.7.1.	Clients et comptes rattachés.....	18
2.7.2.	Autres créances.....	18
2.8.	Provisions pour risques et charges.....	18
2.9.	Dettes financières et autres dettes.....	18
2.10.	Frais d'émission des emprunts.....	18
2.11.	Chiffre d'affaires.....	19
2.12.	Impôts.....	19
3.	Notes relatives au compte de résultat.....	20
3.1.	Chiffre d'affaires.....	20
3.2.	Production immobilisée.....	20
3.3.	Autres achats et charges externes.....	20

3.4.	Charges de personnel.....	21
3.5.	Impôts sur le résultat	21
4.	Notes relatives au bilan	22
4.1.	Immobilisations incorporelles	22
4.2.	Immobilisations corporelles	23
4.3.	Immobilisations financières	24
4.4.	Stocks.....	25
4.5.	Etat des créances	25
4.6.	Trésorerie.....	26
4.7.	Provisions pour risques et charges	26
4.8.	Etat des dettes	26
5.	Engagements hors bilan.....	27
6.	Tableau des filiales et participations	27
7.	Parties liées	27
7.1.	Rémunération des dirigeants	27
7.2.	Prêts et autres transactions avec les principaux dirigeants.....	27
8.	Evènements post-clôture	28
9.	Montant des honoraires du commissaire aux comptes.....	28

I. Comptes annuels

1. Compte de résultat

En €uros	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	2 137 233	1 912 223	4 049 456	2 783 781
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	504 526	1 250 255	1 754 780	1 028 956
Chiffre d'affaires net	2 641 759	3 162 478	5 804 237	3 812 737
Production stockée			-46 915	41 683
Production immobilisée			1 059 650	655 914
Subventions d'exploitation			5 133	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			393 604	308 443
Autres produits			68 492	58 783
Total produits d'exploitation (I)			7 284 201	4 877 560
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			4 770 945	2 875 667
Variations de stock			-1 419 047	36 063
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 675	21 623
Autres achats et charges externes			2 210 647	1 712 683
Impôts, taxes et versements assimilés			24 944	56 784
Salaires et traitements			1 322 888	1 167 143
Charges sociales			543 519	1 009 536
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 168 364	2 082 952
- Sur actifs circulant : dotations aux dépréciations			528 076	320 415
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			42 000	234 882
Autres charges			211 150	224 013
Total charges d'exploitation (II)			9 423 161	9 741 761
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-2 138 960	-4 864 201
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
De participation			570 551	455 644
Autres intérêts et produits assimilés			6 542	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 169 305	50 053
Différences positives de change			8 296	126
Total produits financiers (V)			1 754 694	505 823
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			44 236	1 191 506
Intérêts et charges assimilés			1 941 763	494 994
Différences négatives de change			3	7 378
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 986 002	1 693 878
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-231 309	-1 188 054
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 370 269	-6 052 255
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				8 338
Sur opérations en capital			8 565 941	15 799
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				30 000
Total produits exceptionnels (VII)			8 565 941	54 137
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				300 646
Sur opérations en capital			863 240	36 078
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions			49 510	
Total charges exceptionnelles (VIII)			912 750	336 724
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			7 653 191	-282 587
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)			201 311	-2 408 486
BENEFICE OU PERTE			5 081 611	-3 926 358

2. Bilan

ACTIF - En €uros	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 344 456	2 692 206	3 652 250	2 844 040
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	3 260 304	2 376 243	884 061	1 573 954
Concessions, brevet, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	371 513	315 963	55 550	12 150
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 712 639		2 712 639	1 257 936
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 679 868	900 067	779 801	597 588
Terrain				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 138 877	683 222	455 655	463 782
Autres immobilisations corporelles	440 991	216 845	224 146	114 596
Immobilisations corporelles en cours	100 000		100 000	19 210
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 460 313	69 431	23 390 882	10 730 024
Participations (mises en équivalence)				
Autres participations	7 710 300	49 506	7 660 794	7 590 900
Créances rattachées aux participations	6 933 272		6 933 272	3 000 000
Autres titres immobilisés	8 682 610		8 682 610	
Prêts				
Autres immobilisations financières	134 131	19 925	114 206	139 124
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 484 637	3 661 704	27 822 933	14 171 652
STOCKS ET EN COURS	2 460 235	528 076	1 932 159	902 948
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	26 042		26 042	24 614
Produits intermédiaires et finis	116 846		116 846	165 189
Marchandises	2 317 347	528 076	1 789 271	713 145
Avances et acomptes versés sur commandes	921 058		921 058	366 049
CREANCES	9 747 199		9 747 199	11 266 378
Clients et comptes rattachés	1 127 491		1 127 491	1 514 880
Autres créances	8 619 708		8 619 708	9 751 498
Capital souscrit et appelé non versé				
DIVERS	6 804 863		6 804 863	6 633 365
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 750 866		6 750 866	6 580 375
Charges constatées d'avance	53 997		53 997	52 990
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 933 355	528 076	19 405 279	19 168 740
Frais d'émission d'emprunt à étaler				91 626
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	51 417 992	4 189 780	47 228 212	33 432 019

Drone volt Comptes annuels au 31/12/2021

PASSIF - En €uros		
CAPITAUX PROPRES	31/12/2021	31/12/2020
Capital	11 119 743	6 201 736
Primes d'émission, de fusion, d'apport....	38 068 482	28 150 115
Ecart d'évaluation		
Réserve légale	3 637	3 637
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	58 244	58 244
Report à nouveau	-11 095 294	-7 168 936
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 081 611	-3 926 358
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	43 236 422	23 318 436
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions des titres participatifs		
Emprunts		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	41 882	184 882
Provisions pour charges	50 000	50 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	91 882	234 882
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 500 000	1 979 022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 502 917	1 832 500
Emprunts et dettes financières diverses	136 532	693 814
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 222	1 923 194
Dettes fiscales et sociales	358 976	876 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 260	2 573 775
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	3 899 907	9 878 699
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	47 228 212	33 432 019

3. Tableau de variation des capitaux propres

En €uros	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres 31/12/2020	6 201 736	28 150 115	3 637	58 244	-7 168 936	-3 926 358	23 318 438
Affectation du résultat 2020					(3 926 358)	3 926 358	0
Changement de méthode							0
Augmentations de capital	4 918 007	12 579 728					17 497 736
Frais imputés sur la prime d'émission		(2 661 361)					(2 661 361)
Résultat net 31/12/2021						5 081 611	5 081 611
Capitaux propres 31/12/2021	11 119 743	38 068 482	3 637	58 244	-11 095 294	5 081 611	43 236 423

II. NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2020

1. Présentation de la société, faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Présentation de la société

DRONE VOLT une société par actions anonyme au capital de 11 119 743,45 euros composé de 370 658 115 actions de 0,03 € de valeur nominale.

Elle est enregistrée au RCS Bobigny 531 970 051. Le siège social est domicilié 14 rue de la Perdrix 93240 Villepinte.

DRONE VOLT est une société française dont les titres sont admis aux négociations sur le marché pan-Européen Euronext Growth (anciennement dénommé Alternext), marché non réglementé mais contrôlé au sens des directives de l'Union Européenne. 90% des titres de capital sont disponibles sur le marché Euronext Growth.

Le groupe DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. Le groupe est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

1.2. Gouvernance

Depuis le conseil d'administration du 18 octobre 2020, et suite au décès soudain de Monsieur Olivier Gualdoni, jusque-là Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, la fonction de Président du Conseil d'Administration a été assurée provisoirement par Monsieur Dimitri Batsis jusqu'au 19 janvier 2021. A cette date, Monsieur Dimitri Batsis a présenté sa démission et a été remplacé par Monsieur Stefano Valentini. Depuis le conseil d'administration du 13 octobre 2020, la fonction de Directeur Général est assurée par Monsieur Marc Courcelle.

Lors de sa séance du 13 septembre 2021, le Conseil d'administration de DRONE VOLT a coopté Céline Marsac en qualité d'administratrice en remplacement de Jean-Claude Bourdon qui démissionne de son mandat.

1.3. Faits caractéristiques

- En date du 27 janvier 2021 le Directeur Général a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital par le remboursement anticipé de 85 Obligations convertibles émises le 16 août 2020. 439 242 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 111 156,17 € y compris une prime d'émission de 97 978,91 €

- En date du 8 février 2021 DRONE VOLT annonce la signature d'un contrat majeur avec son client d'Europe centrale en vue de la fourniture d'un minimum de 275 drones HERCULES 20 SPRAY sur les 3 prochaines années.
- En date du 25 février 2021 le Directeur Général a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital au résultat du paiement en actions du coupon mensuel de 571 OCA émises le 16 août 2020. 115 342 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 26 876,97 € y compris une prime d'émission de 23 416,71 €
- En date du 31 mars 2021 le Directeur Général a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020 :
 - D'une augmentation de capital résultant de l'exercice de 400.000 BSA au résultat du paiement en actions du coupon mensuel de 571 OCA émises le 16 août 2020. 115 342 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 40 000 € y compris une prime d'émission de 28 000 €
 - D'une augmentation de capital résultant de la conversion de 9 OCA et du paiement du coupon mensuel de 562 OCA émises le 16 août 2020. 143 530 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 33 470,10 € y compris une prime d'émission de 29 164,20 €
- En date du 31 mars 2021 le Directeur Général a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 1^{er} décembre juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital résultant de l'exercice de 330.000 BSPCE. 330 000 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 72 600,00 € y compris une prime d'émission de 62 700,00 €
- En date du 31 mars 2021 le Directeur Général a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 4 septembre 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 120 OCA souscrite le 11 février 2021 par la société Atlas Special Opportunities LLC. 4 285 714 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 1 200 000 € y compris une prime d'émission de 1 071 428,50 €
- En date du 21 avril 2021 DRONE VOLT annonce avoir signé une commande de 600 drones HERCULES 2 de la part de son partenaire américain, AQUILINE DRONES.
- En date du 3 mai 2021 le Directeur Général a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 562 OCA émises le 16 août 2020. 1 856 848 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 415 933,95 € y compris une prime d'émission de 360 228,51 €

- En date du 21 mai 2021 DRONE VOLT annonce avoir signé un nouveau contrat de distribution avec son partenaire américain, AQUILINE DRONES, portant sur une commande qui pourrait atteindre jusqu'à 700 drones appartenant à la gamme HERCULES.
- En date du 28 mai 2021 le Directeur Général a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 4 septembre 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital résultant de la conversion de 180 OCA souscrite le 22 avril 2021 par la société Atlas Special Opportunities LLC. 7 947 019 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 1 800 000 € y compris une prime d'émission de 1 561 589,23 €
- En date du 31 mai 2021 le Directeur Général a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 2 octobre 2020, lui-même sur le fondement des autorisations données par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital résultant du remboursement anticipé de 1.132 ORNANE émises le 2 octobre 2020. 4 992 120 actions nouvelles ont été émises pour un montant total de 978 195,16 € y compris une prime d'émission de 828 431,56 €
- En date du 8 juin 2021 le Conseil d'administration a décidé, sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 juin 2020, d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission de :
 - 12 153 843 actions nouvelles en numéraire pour un montant de 2 369 999,39 € y compris une prime d'émission de 2 005 384,10 € d'une part,
 - 6 880 061 actions nouvelles par compensation avec une créance liquide, certaine et exigible pour un montant de 1 341 611,90 € y compris une prime d'émission de 1 135 210,07 € d'autre part.
- En date du 18 juin 2021 l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à un montant de 3.926.358 euros au compte « Report à nouveau » débiteur, qui s'élèvera en conséquence à un montant négatif de 11.095.294 euros.
- En date du 18 juin 2021 l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet RSM expire à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de le renouveler pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
- En date du 22 juin 2021 DRONE VOLT a cédé 50% du capital de sa filiale néerlandaise, AERIALTRONICS, à son partenaire américain AQUILINE. Un Share and Warrant Purchase Agreement a été signé entre les parties prévoyant notamment :
 - La cession de 500 000 titres de capital et 500 000 BSA pour un prix total de 7 550 000 € ventilé comme suit 3 775 000 € pour la cession de 500 000 AO et 3 775 000 € pour la cession de 500 000 BSA.
 - Une date d'effet du transfert des actions au 1^{er} janvier 2021.

- Un paiement par l'émission d'obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 7 550 000 €:
 - Echéance : 22/06/2024
 - Intérêts : 5% par an
 - Capital et intérêts payés mensuellement

- En date du 30 juillet 2021 aux termes d'une décision du Directeur Général, le capital social a été augmenté d'un montant de trente-huit mille sept cent euros (38.700 €) pour le porter de sept millions trois cent quatre-vingt-huit mille quarante-sept euros et cinquante-trois centimes (7 388 047,53 €) à sept millions quatre cent vingt-six mille sept cent quarante-sept euros et cinquante-trois centimes (7 426 747,53 €) par émission de 1 290 000 actions d'une valeur nominale de 0,03 euro.

- En date du 28 septembre 2021 aux termes d'une décision du Directeur Général, le capital social a été augmenté d'un montant de soixante-huit mille quatre cents euros (68 400 €) pour le porter de sept millions quatre cent vingt-six mille sept cent quarante-sept euros et cinquante-trois centimes (7 426 747,53 €) à sept millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille cent quarante-sept euros et cinquante-trois centimes (7 495 147,53 €) par émission de 2 280 000 actions d'une valeur nominale de 0,03 euro.

- En date du 01 décembre 2021, le Directeur Général constate :
 - L'émission de 1 004 016 actions nouvelles de la Société de 0,03 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 30 120,48 euros, résultant de la conversion de 10 OCA à un prix de conversion de 0,0996 euros par OCA ;
 - En conséquence, l'augmentation de capital de la Société pour un montant nominal de 30 120,48 euros, par l'émission d'un nombre total de 1 004 016 actions ordinaires nouvelles de 0,03 euro de valeur nominale chacune au résultat de l'émission susvisée ;
 - Le capital social de la Société est ainsi porté de 7 495 147,53 euros à 7 525 268,01 euros.

- En date du 02 décembre 2021, DRONE VOLT annonce la signature d'un nouveau contrat portant sur la distribution de 275 drones HERCULES 20 SPRAY à un acteur industriel de premier plan situé en Europe centrale

- En date du 03 décembre 2021, Le Directeur Général constate :
 - L'émission de 1 012 145 actions nouvelles de la Société de 0,03 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 30 364,35 euros, résultant de la conversion de 10 OCA à un prix de conversion de 0,0988 euros par OCA ;
 - En conséquence, l'augmentation de capital de la Société pour un montant nominal de 30.364,35 euros, par l'émission d'un nombre total de 1 012 145 actions ordinaires nouvelles de 0,03 euro de valeur nominale chacune au résultat de l'émission susvisée ;
 - Le capital social de la Société est ainsi porté de 7 525 268,01 euros à 7 555 632,36 euros.

- En date du 08 décembre 2021, Drone Volt signe une lettre d'intention (L.O.I.) non engageante visant à acquérir un acteur de la distribution et du service par drones aux Pays-Bas.

- Le Conseil d'administration, au cours de sa séance du 8 décembre 2021 :
 - o a décidé le principe d'une émission, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions nouvelles assorties de bons de souscription d'actions (« BSA »), pour un montant brut total maximum de 10 millions d'euros (prime d'émission incluse) ;
 - o a délégué sa compétence au Directeur Général pour décider le lancement de ladite émission ou y surseoir.

- En date du 14 décembre 2021 :
 1. Aux termes de la 14^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 18 juin 2021, le 9 décembre 2021, le Directeur Général, faisant usage de la subdélégation de compétence qui lui a été conférée par le Conseil d'administration à l'effet de décider de lancer l'émission envisagée ou d'y surseoir, arrête les termes définitifs de l'émission :
 - o L'offre réservée à une catégorie de personnes s'est ouverte du 9 décembre 2021 à 18 heures jusqu'au 10 décembre 2021 à 7 heures ;
 - o Le prix d'émission des ABSAR s'élève à 0,075 euro par ABSAR, dont 0,066 euro pour l'action ordinaire et 0,009 euro pour le BSAR ;
 - o L'émission porte sur 19 722 841 ABSAR (composées de 19 722 841 actions nouvelles et 19 722 841 BSAR), représentant un produit brut d'émission de 1 479 213,08 euros (prime d'émission incluse) et une augmentation de capital de 591 685,23 euros.

Il constate alors, au vu du certificat de dépositaire établi par Parel S.A et du certificat du Commissaire aux Comptes établi dans le cadre de l'arrêté de créances, que les 19 722 841 ABSAR ont été intégralement souscrites et libérées.

Le règlement-livraison des ABSAR interviendra le 14 décembre 2021, étant précisé que les actions nouvelles et les BSAR seront immédiatement et automatiquement détachés.

Les actions nouvelles ainsi détachées porteront jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes de la Société. Elles seront cotées sur Euronext Growth sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

2. Aux termes de la 19^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 18 juin 2021, le 9 décembre 2021, le Directeur Général, faisant usage de la subdélégation de compétence qui lui a été conférée par le Conseil d'administration à l'effet de décider de lancer l'émission envisagée ou d'y surseoir, arrête les termes définitifs de l'émission :
 - o L'offre réservée à une catégorie de personnes s'est ouverte du 9 décembre 2021 à 18 heures jusqu'au 10 décembre 2021 à 7 heures ;
 - o Le prix d'émission des ABSAR s'élève à 0,075 euro par ABSAR, dont 0,066 euro pour l'action ordinaire et 0,009 euro pour le BSAR ;
 - o L'émission porte sur 97 475 726 ABSAR (composées de 97 475 726 actions nouvelles et 97 475 726 BSAR), représentant un produit brut d'émission de 7 310 679,45 euros (prime d'émission incluse) et une augmentation de capital de 2 924 271,78 euros.

Il constate alors, au vu du certificat de dépositaire établi par Parel S.A et du certificat du Commissaire aux Comptes établi dans le cadre de l'arrêté de créances, que les 97 475 726 ABSAR ont été intégralement souscrites et libérées.

Le règlement-livraison des ABSAR interviendra le 14 décembre 2021, étant précisé que les actions nouvelles et les BSAR seront immédiatement et automatiquement détachés.

Les actions nouvelles ainsi détachées porteront jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes de la Société. Elles seront cotées sur Euronext Growth sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

3. Ainsi, le capital social s'élève désormais à 11 071 589,40 euros et est composé de 369 052 979 actions ordinaires de 0,03 euro de valeur nominale chacune.

- En date du 30 décembre 2021, Le Directeur Général constate :
 - o L'émission de 1 605 136 actions nouvelles de la Société de 0,03 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 48 154,08 euros, résultant de la conversion de 10 OCA à un prix de conversion de 0,0623 euros par OCA ;
 - o En conséquence, l'augmentation de capital de la Société pour un montant nominal de 48 154,08 euros, par l'émission d'un nombre total de 1 605 136 actions ordinaires nouvelles de 0,03 euro de valeur nominale chacune au résultat de l'émission susvisée ;
 - o Le capital social de la Société est ainsi porté de 11 071 589,37 euros à 11 119 743,45 euros.

2. Règles et méthodes comptables

Le total du bilan des comptes annuels clos le 31 décembre 2021 s'élève à 47 228 212 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice d'un montant de 5 081 611 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15 mars 2022 par le conseil d'administration.

2.1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014.

Ce règlement a été modifié, notamment, par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels et incorporels postérieurement à leur date d'acquisition, la mali technique de fusion :
- Le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.2. Continuité d'exploitation

Les comptes annuels clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en application du principe de continuité d'exploitation. Pour ce faire, le Conseil d'Administration a tenu compte :

- de la situation au 31 décembre 2021 de l'actif net réalisable et du passif exigible ;
- des prévisions de trésorerie de la Société pour les 12 mois suivant la date de clôture ;

Le Conseil d'administration, après avoir examiné ces différents éléments, a estimé que la société pourra faire face à ses besoins en trésorerie et ce jusqu'au 31 décembre 2022 au minimum, et par conséquent que les comptes annuels devaient être préparés suivant le principe de continuité d'exploitation.

2.3. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2.4. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux et à leur coût de production pour les actifs produits par la société. Les immobilisations acquises à titre gratuit et par voie d'échange sont évaluées à leur valeur vénale.

Certains frais de développement de projets, principalement liés aux développements de la technologie embarquée par les drones, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsqu'ils satisfont à des conditions précises notamment sur la faisabilité technique et la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

Nature des immobilisations	Durée en années	Mode
Immobilisations incorporelles		
Frais de recherche et développements	3	Linéaire
Logiciels	1 à 5	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Installations techniques	3 à 10	Linéaire
Matériel et outillage industriels	1 à 5	Linéaire
Installations générales, agencements et aménagements divers	10	Linéaire
Matériel de bureau	3 à 5	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5	Linéaire
Mobilier	10	Linéaire

A chaque clôture, la Société apprécie s'il existe des indices de perte de valeur des immobilisations. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif immobilisé à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité du bien pour l'entreprise. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Le cas échéant, les dotations aux dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat dans la ligne « Dotations aux dépréciations sur immobilisations ».

2.5. Immobilisations financières

2.5.1. Titres de participation

Les titres de participation sont des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle sur la société émettrice et permettent d'établir des relations d'affaires. Ils sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires directement liés. Une provision pour dépréciation peut être constituée sur les titres en fonction de leur valeur d'utilité à la clôture. Cette valeur d'utilité est déterminée selon des règles multicritères qui tiennent compte notamment de la situation nette des sociétés émettrices et des perspectives de rentabilité à moyen terme.

2.5.2. Avances de trésorerie consenties aux sociétés filiales

Ces avances sont comptabilisées en compte courant et figurent parmi les autres créances d'exploitation. Il s'agit essentiellement de financements par la Société des besoins de trésorerie des filiales du groupe afin de permettre leur développement interne et externe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. En liaison avec l'évaluation des titres de participations, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

2.5.3. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent principalement :

- des dépôts de garantie versés dans le cadre des locations immobilières des locaux de la Société ;
- Les actions propres de la société.

En application de l'article L.233-12 et L.233-7 du code du commerce, nous vous informons du nombre d'actions auto-détenues en début d'exercice et en fin d'exercice ainsi que des franchissements de seuils sur l'exercice.

La Société a conclu avec la société Invest Securities, en date du 11 janvier 2016, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, un contrat de liquidité dont l'objet est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des actions de DRONE VOLT sans entraver le fonctionnement régulier du marché.

Nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

Nombre d'actions : 190 443 titres

Solde en espèces du compte de liquidité : 18.230,40 euros

2.6. Stocks et en cours

Sont enregistrés dans les comptes de stocks les drones ainsi que les pièces destinées au montage et à la maintenance des drones.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

A la clôture, la Société prend en compte les perspectives de prix et de consommation pour déterminer la valeur probable de réalisation des stocks et comptabilise le cas échéant une dépréciation lorsque celle-ci est inférieure au coût moyen pondéré.

2.7. Créances d'exploitation

2.7.1. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale. Elles intègrent le montant des factures à établir relatives aux marchandises livrées non facturées.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas qui prend en compte l'ancienneté des créances.

2.7.2. Autres créances

Les autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles comprennent principalement des créances sur l'état (crédit impôt recherche, taxe sur la valeur ajoutée) et aux avances de trésorerie consenties aux filiales (cf. § 2.5.2).

Une provision pour dépréciation des autres créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées par la Société si les trois conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

2.9. Dettes financières et autres dettes

Les dettes financières et les autres dettes diverses de la Société sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

2.10. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charges à répartir et étalés linéairement sur la durée de l'emprunt. Lorsque ces frais se rapportent à des émissions d'obligations convertibles en actions la fraction des frais non amortis à la date de la conversion des obligations en actions est portée en prime d'émission.

2.11. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- La société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ;
- La société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable ;
- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité ;
- et les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés comptablement lors de la livraison des marchandises.

Les redevances générées par le contrat conclu avec la société Aquiline sont incluse dans le chiffre d'affaires de la société. En effet il s'agit d'une activité complémentaire à l'activité principale qui a désormais un caractère normal et courant.

2.12. Impôts

Conformément à la préconisation de l'ordre des experts comptable présenté dans sa recommandation n°120 de février 1987, la société Drone Volt applique la méthode de l'impôt différé.

En application de la méthode de l'impôt différé, un impôt différé est comptabilisé dès lors que des différences sont mises en évidence entre la valeur comptable d'un bien et sa valeur fiscale (approche « bilancielle »). Ainsi l'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période au cours de laquelle sont comptabilisés les produits et charges qui génèrent un impôt différé, quelle que soit la période de paiement effectif de cet impôt.

Il est procédé à une compensation des actifs et passifs d'impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés au taux d'impôt sur les sociétés voté à la clôture des comptes et fonction des prévisions d'utilisation des déficits. Le taux d'impôt sur les sociétés de 25% a été retenu au 31 décembre 2021.

Les reports déficitaires donnent lieu à la comptabilisation d'un actif d'impôt dès lors que leur récupération est jugée probable. Cette probabilité est jugée au regard de sa capacité à réaliser un bénéfice imposable attendu. Les bénéfices prévus sont issus de commandes signées ou sur le point d'être signées.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 s'élève à 5,8 millions d'euros. Il s'analyse de la façon suivante :

Chiffre d'affaires - En euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Ventes de drones France	2 137 233	2 168 789	-31 556
Ventes de drones UE	322 413	278 855	43 558
Ventes de drones export	1 589 810	336 137	1 253 673
Ventes de prestations de services France	504 526	646 337	-141 811
Ventes de prestations de services UE et export	378 729	190 123	188 606
Revenus relatifs aux contrats de licences (export)	871 526	192 496	679 030
Autres		0	0
Chiffre d'affaires	5 804 237	3 812 737	1 991 499

3.2. Production immobilisée

Production immobilisée - En euros	31/12/2021	31/12/2020
	1 059 650	655 914

La production immobilisée représente essentiellement le coût interne relatif aux salariés qui participent aux projets de développements des drones et des technologies associées.

3.3. Autres achats et charges externes

Charges externes - En euros	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Sous traitance	253 631	189 403	64 228
Location immobilière et mobilière	128 178	183 640	-55 462
Entretien et maintenance	101 460	106 421	-4 961
Assurance	91 636	88 156	3 480
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	897 503	657 975	239 529
Publicité, publications, relations publiques	89 988	47 935	42 053
Transports de biens	288 956	195 551	93 405
Voyages et déplacements	155 098	122 144	32 954
Frais postaux et télécommunication	47 397	47 715	-319
Autres charges externes	156 801	73 743	83 058
Total charges externes	2 210 647	1 712 683	497 964

3.4. Charges de personnel

Les charges de personnel de la société au 31 décembre 2021 s'élèvent à 1,9 millions d'euros. Elles s'analysent et évoluent de la façon suivante :

Charges de personnel - En euros	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Salaires	1 322 888	1 167 143	155 745
Charges sociales	543 519	1 009 536	-466 017
Total charges de personnel	1 866 407	2 176 679	-310 272

L'effectif à fin décembre 2021 s'établit à 26 personnes contre 24 au 31 décembre 2020.

Les charges sociales intègrent 61 230 € correspondant au coût de la cotisation patronale sur les actions gratuites acquises au cours de l'année 2021.

3.5. Impôts sur le résultat

Le produit d'impôt sur les sociétés correspond :

- aux crédits impôt recherche ;
- au déficit fiscal reportable de l'exercice qui a donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif.

Les déficits fiscaux sont comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé en présence de bénéfices prévus issus de commandes signées ou sur le point d'être signées.

4. Notes relatives au bilan

4.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes - en euros	31/12/2020	Augm	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Frais de recherche et développement	3 214 425	39 701		6 178	3 260 304
Fonds commercial					
Immobilisations incorporelles en cours	1 257 936	1 494 404		39 701	2 792 041
Concessions, brevets, logiciels	201 804	32 153		137 556	371 513
Immobilisations Incorporelles brutes	4 674 165	1 566 258		183 434	6 423 858

Amortissements et provisions	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Frais de recherche et développement	1 640 471	783 260		-47 488	2 376 243
Fonds commercial					
Immobilisations incorporelles en cours					
Concessions, brevets, logiciels	189 654	51 001		75 308	315 963
Amortissements et provisions	1 830 126	834 261		27 819	2 692 206

Valeurs nettes	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Frais de recherche et développement	1 573 953	-743 559		53 666	884 060
Fonds commercial					
Immobilisations incorporelles en cours	1 257 936	1 494 404		39 701	2 792 041
Concessions, brevets, logiciels	12 150	-18 848		62 248	55 550
Valeurs nettes	2 844 040	731 996		155 615	3 731 651

Comme indiqué au paragraphe 2.3 les projets de développements sont amortis sur une durée de 3 années contre 5 années les exercices précédents.

4.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes - en euros	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage	970 525	305 815	4 032	-133 433	1 138 876
Installations générales, agencements, aménagements divers	135 253	78 723		-3 845	210 130
Matériel de transports		65 324			65 324
Matériel de bureau et informatique	143 344	35 784		-13 591	165 536
Immobilisations en cours		100 000			100 000
Avances et acomptes	19 210			-19 210	
Valeurs brutes	1 268 332	585 646	4 032	-170 080	1 679 866

Amortissements et provisions	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage	506 743	189 525	3 023	-10 022	683 221
Installations générales, agencements, aménagements divers	67 789	31 584		-108	99 265
Matériel de transports		3 225			3 225
Matériel de bureau et informatique	96 211	18 144			114 355
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Amortissements et provisions	670 743	242 477	3 023	-10 130	900 065

Valeurs nettes	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2021
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage	463 783	116 291	1 009	-123 411	455 654
Installations générales, agencements, aménagements divers	67 464	47 139		-3 738	110 865
Matériel de transports		62 099			62 099
Matériel de bureau et informatique	47 132	17 640		-13 591	51 181
Immobilisations en cours		100 000			100 000
Avances et acomptes	19 210			-19 210	
Valeurs nettes	597 589	343 169	1 009	-159 950	779 802

4.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes - en euros	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Titres de participations	7 640 406	919 895	850 000	7 710 300
Créances rattachées à des participations	3 075 000	4 042 315	184 042	6 933 272
Autres titres immobilisés		8 682 610		8 682 610
Dépôts et cautionnement	78 095	4 314	104	82 305
Autres immobilisations financières	64 022	145 435	157 631	51 826
Valeurs brutes	10 857 523	13 794 568	1 191 777	23 460 315

Provisions	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Titres de participations	49 506			49 506
Créances rattachées à des participations	75 000		75 000	
Autres titres immobilisés				
Dépôts et cautionnement				
Autres immobilisations financières	2 994	44 236	27 305	19 925
Provisions	127 501	44 236	102 305	69 432

Valeurs nettes	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Titres de participations	7 590 899	919 895	850 000	7 660 794
Créances rattachées à des participations	3 000 000	4 042 315	109 042	6 933 272
Autres titres immobilisés		8 682 610		8 682 610
Dépôts et cautionnement	78 095	4 314	104	82 305
Autres immobilisations financières	61 027	101 199	130 326	31 900
Valeurs nettes	10 730 022	13 750 332	1 089 473	23 390 883

Les actifs financiers sont notamment constitués d'actions propres. Les actions propres sont valorisées selon le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice. Au 31/12/2021 la société détient 190 443 actions propres valorisées au coût moyen de 0,105 € soit un total de 20 086 euros. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle de ces actifs est inférieure à la valeur nette comptable. Au 31 décembre 2021 une dépréciation d'un montant de 19 924 € a été comptabilisée.

4.4. Stocks

en euros	31/12/2021	31/12/2020
En cours de production	26 042	24 614
Stock de produits finis	116 846	165 189
Valeur brute de marchandises	2 317 347	898 300
Dépréciation du stock de marchandises	-528 076	-185 155
Valeur nette des stocks et en cours	1 932 159	902 949

4.5. Etat des créances

en euros	31/12/2021	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an	31/12/2020
Créances de l'actif immobilisé	134 131		134 131	142 117
Dépôts et cautionnement	82 305		82 305	78 095
Autres immobilisations financières	51 826		51 826	64 021
Prêts accordés aux filiales	6 933 272	549 532	6 383 740	3 075 000
Créances de l'actif circulant	9 801 196	4 459 523	5 341 673	12 511 172
Créances clients et comptes rattachés	1 127 491	1 127 491		1 538 329
Avances de trésorerie consenties aux filiales	2 645 367	2 645 367		4 534 459
Crédit impôt recherche et autres créances d'impôt	348 058	343 858	4 200	378 798
Impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables	(i) 5 337 473		5 337 473	5 616 239
Remboursement à recevoir - Litige douane	0			
Libération de la souscription à l'emprunt obligataire non convertible à recevoir	0			
Autres	288 810	288 810		298 731
Charges constatées d'avance	53 997	53 997		52 990
Frais d'émission des emprunts	0	0		91 626
Etat des créances à la clôture	16 868 599	5 009 055	11 859 544	15 728 289

i : La reconnaissance à l'actif d'une créance d'impôt sur les sociétés relative aux déficits reportables, telle que présentée au § 2.7 et 3.5, se place dans un contexte de perspectives de développement de la société Drone Volt France et sa capacité à utiliser cette créance d'impôt sur les sociétés dans un horizon de temps raisonnable. Le montant de cette créance tient compte de la baisse progressive des taux d'impôt sur les sociétés en France.

4.6. Trésorerie

TRESORERIE NETTE - en euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	6 750 866	6 580 375
Trésorerie active	6 750 866	6 580 375
Concours bancaires (trésorerie passive)		
	0	0
Trésorerie passive	0	0
TRESORERIE NETTE	6 750 866	6 580 375

4.7. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	31/12/2020	Augm.	Diminutions		31/12/2021
			Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
Provisions pour risques	184 882	42 000	185 000		41 882
Autres Provisions pour charges	50 000				50 000
Total	234 882	42 000	185 000		91 882

4.8. Etat des dettes

Etat des dettes	31/12/2020	Augm.	Conversion	Diminution / Remboursement	31/12/2021	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles	0				0	0	0
Autres emprunts obligataires	1 979 023	1 500 000	1 979 023		1 500 000		1 500 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 832 500	502 917		832 500	1 502 918	82 529	1 420 389
Autres dettes financières	557 281			557 281	0	0	0
Comptes courants associés	306				306	306	
Avances remboursables	136 226				136 225		136 225
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0				0	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 923 194			1 551 971	371 223	371 223	
Dettes fiscales et sociales	876 394			517 418	358 976	358 976	
Autres dettes	2 573 775			2 543 515	30 260	9 011	21 249
ETAT DES DETTES	9 878 698	2 002 917		6 002 685	3 899 907	822 045	3 077 862

Les dettes financières auprès des établissements de crédits sont des emprunts à taux fixes dont les échéances sont de 1 à 5 années selon les emprunts. Le groupe n'est pas exposé à des risques de taux. A cours de l'année 2021 un prêt garanti par l'Etat a été obtenu pour un montant de 500 000 €; l'option d'amortissement pour ceux de 2020 d'un montant initial de 1M€ a été activée pour une durée de 5 ans avec amortissement du capital à compter de la 2^{ème} année.

Le solde de l'emprunt obligataire de 1,7 M€ du 19 décembre 2019 a été remboursé par anticipation en numéraire le 01/03/2021.

Le solde de l'emprunt obligataire de 1,132 M€ émis en 2020 a été remboursé par anticipation au cours du 1er semestre 2021 en numéraire pour 145 K€ et en actions pour 930 K€

Au cours de l'année 2021, 5 tranches d'obligations convertibles en actions (OCA) donnant droit chacune de souscrire 60 OCA de 10.000 € de valeur nominale, convertibles en actions ordinaires en faveur de la société ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES ont été émises, soit 300 OCA ; 150 ont été converties au cours de l'exercice.

5. Engagements hors bilan

La société n'a donné ou reçu aucun engagement significatif au 31 décembre 2021.

6. Tableau des filiales et participations

En millier d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Quote part du capital détenue par Drone Volt	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par Drone Volt non remboursés à la clôture	Cautions et avals donnés par Drone Volt	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés par Drone Volt
				Brute	Nette					
Filiales (détenues à plus de 50%)										
Drone Volt Scandinavia Aps	7	-576	100%	50	50	77	0	3 570	-281	0
Drone Volt Canada	895	-1 340	100,00%	854	854	980	0	145	-231	0
Drone Volt Belgique	62	-192 666	51,00%	31	31	0	0	184	-170	0
Aérialtronics DV BV	200	-4 014	50,00%	1 712	1 712	4 182	0	986	-643	0

7. Parties liées

7.1. Rémunération des dirigeants

Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Stefano Valentini, va toucher en 2022 des jetons de présence pour un montant de 35.000 euros.

7.2. Prêts et autres transactions avec les principaux dirigeants

Il n'y a pas eu de prêts ou de transactions avec les principaux dirigeants de l'entreprise.

8. Evènements post-clôture

Aucun évènement significatif, postérieur à la clôture des comptes ayant un lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

9. Montant des honoraires du commissaire aux comptes

<i>En milliers d'euros</i>	RSM Ouest Audit
Certification des comptes	26 K€
Services autres que la certification des comptes (SACC)	14 K€
<i>Total</i>	40 K€